

ASSISTANT A TEMPS PARTAGE Discipline médicale : Gériatrie

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois est l'établissement support du GHT Santé 41 qui regroupe 6 établissements dans le département du Loir et Cher (Blois, Montrichard, Romorantin, Saint-Aignan, Selles-sur-Cher, Vendôme-Montoire).

Capacité du CHB :

307 lits et places de Médecine

104 lits et places de Chirurgie

25 lits d'Obstétrique

129 lits et places de Moyen séjour

75 lits et 37 places de Psychiatrie

705 lits et places d'EHPAD et USLD

Données d'activité :

10 500 interventions chirurgicales

55 500 passages aux Urgences

17 700 scanners et 4800 IRM

1 385 accouchements (maternité de niveau 2B)

Effectifs : 2483 ETP dont 162 ETP médicaux

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil Chef de service CH/CHR d'accueil

Nom du service : Court séjour gériatrique

Pôle de rattachement : Pôle situations aiguës et post urgences

Chef de pôle : Dr Akli CHEKROUN, chekroa@ch-blois.fr

Composition de l'équipe médicale : 3 PH

Nombre de lits : 30

Autres : consultations

4. Présentation du service du CHU de Tours

<p>Nom du service : SSR Gériatrique Pôle de rattachement : Vieillessement Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) Dr Véronique DARDAINE-GIRAUD, V.DARDAINEGIRAUD@chu-tours.fr, secrétariat 02 47 47 38 42 Composition de l'équipe médicale 4 PH en SSR gériatrique Nombre de lits : 96 Nombre de places : 96 Plateau technique : celui du CHU, salle de rééducation sur site Autres : Consultation d'oncogériatrie. Filière gériatrique complète avec MCO, EMG intra et extrahospitalières, EHPAD.</p>
<p>5. Missions confiées</p> <p>Prise en charge d'un secteur de 24 patients de SSR au CHU de Tours, et de 30 lits de court séjour gériatrique au CH de Blois</p> <p>Planning : Dans l'établissement d'accueil : 50% : lundi, mardi, 1 mercredi/2 Au CHU de Tours : Gestion du SSR : 50% : 1 mercredi/2, jeudi, vendredi</p>
<p>6. Les compétences à développer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procéder à une évaluation gériatrique globale et individualisée, à la fois médicale, fonctionnelle, psychologique et sociale, débouchant sur un projet de soins multidisciplinaire réactualisé régulièrement - Apprentissage du travail en équipe multidisciplinaire - Favoriser la conciliation médicamenteuse, Evaluer et limiter la iatrogénie, Eduquer les patients et les aidants à la gestion des traitements (binôme médecin –pharmacien), - Maitriser la notion de balance bénéfices /risques dans la prise en charge des patients âgés - Prévenir les décompensations de pathologies chroniques, les complications liées à l'immobilisation, la perte d'autonomie - Appréhender les troubles psychocomportementaux des patients âgés - Appréhender la relation avec les familles, mener des entretiens, assurer le soutien des aidants - Gérer les situations de fin de vie - Appréhender les liens avec la ville et les structures d'hébergement dans le projet de sortie des patients. Savoir développer et renforcer les liens entre les différentes structures de soins de la filière gériatrique et avec les autres services du CHU - Participer à la gestion des demandes d'admission en SSR gériatrique - Comprendre le concept de GHT - Apprendre à encadrer les étudiants et internes -Participer à la diffusion des bonnes pratiques gériatriques
<p>7. L'organisation de la permanence des soins</p> <p>Blois : participation au tour d'astreinte de week-end en médecine</p>
<p>8. Les valences (enseignement/ recherche)</p> <p>En lien avec le Pr Bertrand Fougère PU-PH de gériatrie Participation au cycle de cours pour les internes en début de semestre Participation aux enseignements hebdomadaires à destination des internes de Gériatrie Participation aux séances de bibliographie mensuelles Participation aux réunions recherche hebdomadaires organisées par le Pr Fougère, Proposition de participation à la recherche sur le vieillissement dans le cadre d'appels à projet (PHRC,...) Animation des séances de cas cliniques progressifs présentés par les étudiants en médecine Informations sur les congrès régionaux et nationaux</p> <p>Présence d'une unité de recherche clinique au CH de Blois</p>
<p>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</p>
<p>10. Logement par l'établissement d'accueil</p> <p>Non (sauf demande dérogatoire à examiner)</p>
<p>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</p> <p>Oui</p>

12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
50% des abonnements de transports en commun du trajet domicile/travail
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
Chef de service CHU de Tours en accord avec Chef de service CH d'accueil Conférences hospitalo-universitaires